

# CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

3<sup>ÈME</sup> ÉDITION



p.4

FONCTIONNEMENT

p.6

FOIRE AUX QUESTIONS

p.8

CALENDRIER



Bruges



# Édito



Bonjour,

Sais-tu que pour organiser la vie de ta ville, un Conseil municipal composé de 33 adultes est élu tous les 6 ans ? J'ai le plaisir d'en être le maire. Mais voilà, nous n'avons pas un regard d'enfant.

Il y a quatre ans, nous avons donc créé un Conseil Municipal des Enfants (CME), pour permettre aux jeunes citoyens que vous êtes d'apporter vos idées pour améliorer la vie dans notre ville.

Les derniers membres du CME, aujourd'hui parti au collège, ont pu faire de multiples choses pendant leurs deux ans de mandat : agir pour l'environnement, visiter le Sénat, rencontrer les Seniors Brugeais, collecter pour les Restos du coeur et créer du lien entre les générations...

Participer au CME, c'est avoir les moyens de vous exprimer mais aussi d'imaginer des projets pour les enfants et les adultes. Des projets pour tous les Brugeais. Je compte sur toi pour participer aux élections et rejoindre le CME !

**Brigitte Terraza,**

Maire de Bruges,  
Vice-présidente de  
Bordeaux Métropole

# FONCTIONNEMENT

## DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants sera composé de 20 conseillers et conseillères qui seront élus dans les écoles par toi et tes camarades.

Tu es en CE2 ou en CM1 et tu as des idées pour faire évoluer ta ville ? Tu veux donner de ton temps pour proposer des projets comme jouer, bouger, vivre ensemble, respecter notre belle nature et nos animaux,

partager du temps avec d'autres enfants, des adultes et des personnes âgées...

**Rejoins le Conseil municipal des enfants (CME) !**



**"NOUS AVONS  
BESOIN DE TOI !"**

Nous avons besoin de toi, de tes idées, de ton regard, afin de faire avancer la ville ensemble.

Aidé par des adultes, **tu participeras à la réalisation de projets et aux événements de la ville, pour faire vivre ta ville.**



C'est une belle aventure que nous t'invitons à venir partager avec nous.

### LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS TE PERMETTRA DE :

- ✓ Proposer tes idées et participer à leur réalisation.
- ✓ Rencontrer aussi des gens de toutes les générations, c'est-à-dire de tous les âges.
- ✓ Rencontrer et connaître des institutions, des associations qui vont accompagner ton projet.



# FOIRE AUX QUESTIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

**A**VANT DE TE LANCER, TU DOIS AVOIR QUELQUES INTERROGATIONS, TU TROUVERAS LES REPONSES CI-DESSOUS !

### QUI PEUT PRÉSENTER SA CANDIDATURE ?

**S**i tu es en classe de CE2 ou CM1, tu peux être candidat ou candidate. Tu seras élu si tu as un maximum de votes pour toi (à la majorité); en cas d'égalité, il y aura tirage au sort. Une fois élu, tu t'engages pour deux ans (6 rencontres minimum).

### QUI SONT LES ÉLECTEURS ?

**S**i tu es en classes de **CE2, CM1 et CM2**, tu auras un bulletin avec la liste des candidats et candidates par groupe (CE2 filles, CE2 garçons, CM1 filles et CM1 garçons) et tu voteras pour un candidat ou une candidate de chaque groupe.



# COMMENT SE COMPOSE LE CME ?

**S**i tu es élu, tu feras partie d'une équipe composée de 20 enfants, soit 1 élue fille et 1 élu garçon de CE2 et 1 élue fille et 1 élu garçon de CM1 par école.



## VOTER

Un élu adulte viendra dans ton école avec une urne et chaque élève déposera son bulletin sur lequel seront inscrits les 4 candidats choisis pour composer le CME.

# COMMENT DÉCLARER SA CANDIDATURE ?

Tu devras remplir la déclaration de candidature avec tes parents puis la remettre à ton enseignant, à l'accueil de la mairie ou à la Maison municipale du Tasta au plus tard le vendredi 31 octobre.



Déclaration de candidature  
p.10 & p.11

## CANDIDATER

Tu exposeras tes idées de projets à tes camarades sous différentes formes (affiche, rencontres) dans un lieu de ton école.

# CALENDRIER

## DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

EN TE PRÉSENTANT  
AU CONSEIL  
MUNICIPAL DES  
ENFANTS, TU  
T'ENGAGES À ÊTRE  
DISPONIBLE AUX  
DATES SUIVANTES :



6 mardis  
dans l'année  
(dates à définir)



Avant le  
31 octobre

Dépôt des  
candidatures  
auprès des  
enseignants  
ou à l'accueil  
de la mairie.



Mer. 5 nov. à 18h30  
Alsh J. Prévert  
ou Mer. 12 nov. à 18h  
Forum des assos

Rencontre des  
candidats et  
candidates  
avec  
l'animateur ou  
l'animatrice de  
ton école et  
un élu adulte.



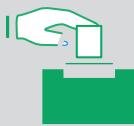
Du 24 nov. au  
5 décembre

Campagne  
électorale  
avec ton  
affiche et ton  
projet.

Si tu as besoin d'autres informations, contacte ton animateur ou ton animatrice périscolaire durant les temps de l'interclasse :

- ✓ École Olympe de Gouges : Steven
- ✓ École Jacques Prévert : Norah
- ✓ École La Marianne : Joao
- ✓ École Arc-en-Ciel : *en cours*
- ✓ École Frida Kahlo : Jamal

Tes parents peuvent aussi envoyer un mail à **Gilles Trezeguet**, coordinateur du Conseil Municipal des Enfants à la ville de Bruges : [g.trezeguet@mairie-bruges.fr](mailto:g.trezeguet@mairie-bruges.fr)



Du 8 au 15 décembre

Election des conseillers et des conseillères.



En janvier

Présentation des élus enfants auprès de Mme le Maire.



En janvier

Présentation des groupes de travail sur les idées, répartition par groupes.

À RETOURNER

**DÉCLARATION DE CANDIDATURE  
PROGRAMME ÉLECTORAL  
AUTORISATION PARENTALE**



## CONTACTS :

Mairie de Bruges  
Service Animation de la Transition  
Coordinateur du Conseil Municipal des Enfants  
Gilles Trézeguet  
[g.trezeguet@mairie-bruges.fr](mailto:g.trezeguet@mairie-bruges.fr)



**Bruges**